

Le journal Sarkophage sort un numéro Hors Série avril-juin, actuellement dans les kiosques. On peut y retrouver un article que je signe à propos de la Ville, de ses fonctions, de son avenir, de son utilité. J'en profite pour vous mettre en ligne mon interview sur "la gratuité et les usages" par ce même journal lors d'un colloque (cf. note du 29 janvier dernier).

Bonne lecture et faites en bon usage !

« La gratuité des services publics comme objectif »



Dans le cadre du colloque international sur la ville lente, vous êtes intervenu sur les questions de gratuité. Qu'est-ce qui vous a motivé à accepter cette prise de parole ?

Gabriel Amard : Je souhaite tout d'abord préciser de quel « poste avancé » je m'exprime : celui de l'élus militant qui s'attache à mettre en cohérence les orientations de son parti et les pratiques locales ; celui aussi de maire de Viry-Chatillon de 1995 à 2006 qui, au nom de l'action en faveur du renouvellement des élus locaux et du non cumul des mandats, a passé la main. Le thème de l'atelier auquel j'ai participé, « Gratuité et usages : de la ville consommatrice à la ville pour tous » concentre pas mal des interrogations mais aussi des enjeux auxquels fait face aujourd'hui la Communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne que je préside. Je me permets d'en saluer l'intitulé tant ce dernier suggère que la consommation serait facteur

d'exclusion, qu'elle laisserait de côté des milliers de nos concitoyens, des pans entiers de notre société. Je partage ce point de vue. Dans la contribution que j'ai versée aux actes de notre colloque, j'avais déjà stigmatisé le temps de la consommation comme un temps d'aliénation, je n'y reviens donc pas.

Pouvez-vous en quelques mots préciser, tout de même...

Gabriel Amard : Pour nous, la question du temps est une donnée essentielle, le temps dont chacun dispose pour soi-même pour ensuite avoir du temps pour les autres. C'est dans ce cadre que nous entendons mener une action publique volontaire pour permettre aux citoyens des villes de Grigny et de Viry-Chatillon, membres de notre Communauté d'agglomération, de bénéficier de ce temps devenu précieux parce que rare. Et cela ne nous écarte pas du tout de notre sujet, bien au contraire. Là où l'intitulé de notre atelier parle d'usage, nous avons coutume de parler de « fonctions » de ville.

Quelles sont ces fonctions ?

Gabriel Amard : Nous identifions quatre fonctions essentielles : logement et habitat, activités économiques donc emploi, services à la population, environnement. Ces quatre blocs définissent autant d'enjeux pour les politiques publiques, au service de l'habitant. Chacune fait l'objet d'une action spécifique mais avec une méthode, la planification écologique. Nous avons décidé de nous doter des moyens pour les faire vivre : maîtrise foncière pour orienter le développement économique au service de l'emploi ; renforcement des services aux Castelvirois et aux Grignois ; densification urbaine pour libérer des espaces ; gestion différenciée en collaboration avec Gilles Clément pour restaurer la biodiversité tout en rendant la ville belle et singulière. Une autre fois, je parlerai de gestion différenciée et de l'utilité du « tiers-paysage » pour reprendre l'expression de Gilles Clément ; de la gestion différenciée des espaces publics selon les usages, sans pesticides et sans engrais ; de la naissance prochaine d'une école de la reconnaissance de la biodiversité... Toutes ces politiques publiques convergent vers un but unique : permettre à nos concitoyens de vivre mieux, dans un espace préservé et amélioré, dans un temps libéré autant que possible de ces composantes aliénantes afin qu'ils puissent se réaliser individuellement et collectivement. J'insiste encore sur la notion de temps, parce qu'elle me semble réellement l'enjeu des décennies à venir. Et c'est à partir de là que nous définissons les usages et l'accessibilité aux services, pour nous approcher du cœur du sujet.

Justement, dans quelle mesure les tarifs des services publics impactent-ils sur leur accessibilité ?

Gabriel Amard : Je vais commencer par la question des transports en commun, dont il n'est plus à démontrer l'importance en matière de préservation de l'environnement mais aussi d'urbanisme. La massification des transports en commun au travers de tramways, tram-trains, trains express régionaux constitue une alternative aux véhicules individuels, notamment en termes de temps. Qui n'a jamais, parmi vous, juré au volant de sa voiture quand il était coincé

dans les bouchons ? Qui n'a jamais regretté de ne pas disposer de transports en commun cadencés, efficaces, rapides ? Mais qui d'entre-vous ne connaît pas quelqu'un qui, disposant d'un véhicule individuel acheté à crédit, avoue ne pas prendre les transports en commun parce qu'ils seraient trop chers ? Oh, certes, en rapport avec le coût d'une voiture, de son entretien, de son assurance, du carburant, au final, le compte est fait. Mais certains ont le sentiment de ne pas avoir le choix et, sauf à les culpabiliser, il faut entendre cela.

Du coup, se pose la question de la tarification pour transformer l'usage que chacun peut avoir du bien commun que constitue le service public de transport. Il y a sûrement parmi vous des gens issus de cette tradition, qui a longtemps été la mienne, qui exige la participation même modeste au financement du service public sous couvert de « responsabilisation ». Il nous apparaît aujourd'hui que cette vision est erronée, dans la mesure où chacun contribue déjà au financement responsable des services publics de proximité comme nationaux au travers des fiscalités. Cela nous a amenés à estimer que la gratuité devrait être la règle en matière d'accès aux services, donc aux diverses fonctions de la ville, en tout état de cause pour les citoyens. Je ne parlerai pas des entreprises qui, elles, utilisant bien plus que le citoyen lambda les diverses fonctions de ville doivent y contribuer plus largement.

Sur ce point, vous savez pertinemment que bon nombre de foyers sont exonérés de l'impôt, sans parler des entreprises...

Gabriel Amard : En tant qu'élu du Parti de Gauche, je suis pour une refonte de la fiscalité, qui verrait une revalorisation de l'impôt sur le revenu. Parce qu'il est le cœur du financement de notre système de solidarité républicaine. En compensation, bien évidemment, il faudrait aussi revoir les impôts inégalitaires que sont la TVA ou la taxe d'habitation. Cela implique aussi une refonte complète des relations entre l'Etat et les collectivités locales dans le sens de plus et mieux de complémentarité entre les divers niveaux d'intervention. A ce sujet, je suis très fermement opposé au projet de loi portant réforme des collectivités territoriales. Parce que, justement, il nie la commune, il nie la ville et ses fonctions donc il nie le service public de proximité mis en œuvre au profit des citoyens de nos territoires.

Vous êtes donc favorable à la gratuité des transports en commun ?

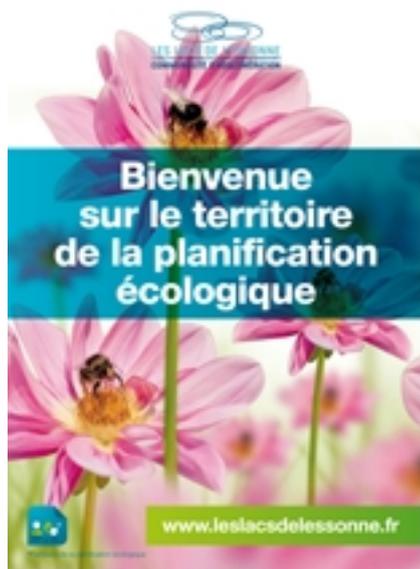
Gabriel Amard : C'est comme objectif à atteindre. Cet objectif devrait aussi s'appliquer à d'autres services comme la restauration scolaire, les équipements collectifs à destination de la petite enfance, les structures culturelles publiques telles que bibliothèques, théâtres, cinémas... Las, le rapport des forces n'est guère favorable à ces mesures progressistes dans un environnement où le libéralisme à tout crin est érigé en dogme par l'Union européenne autant que par ses états membres. Aussi, nous allons mettre en œuvre, comme première étape, une tarification solidaire pour l'eau potable dans le cadre de la régie publique de l'eau que nous créerons cette année pour accompagner notre sortie du Syndicat des Eaux d'Île-de-France.

Qu'entendez-vous par tarification solidaire ?

Gabriel Amard : Il s'agit d'un système qui ne bénéficie pas aux gros consommateurs et entraîne, par là, un gaspillage hallucinant de l'eau, cette ressource indispensable à la vie comme c'est le cas en banlieue parisienne. Nous entendons mettre en place des tarifs responsables, qui privilégient l'environnement et le respect de la ressource, en pénalisant les gaspilleurs et les pollueurs qui sont souvent les mêmes. Nous entendons que les ménages les plus fragiles, ceux qui sont le plus en besoin, puissent bénéficier de l'eau potable aux meilleures conditions. C'est peut être un petit pas, mais, pour nous, c'est le début de la preuve par l'exemple qu'une autre société, basée sur d'autres valeurs que l'argent et la consommation, est possible pour la France.

« La gauche pour de bon, l'écologie pour de vrai, la République pour tous »

Je vous propose ce texte publié dans le journal Sarkophage (Hors série d'avril-juin 2010), qui m'apparaît être fondateur de ce pourquoi je milite, pourquoi je m'engage dans un mandat local, pourquoi je veux changer la vi(II)e !



En ces temps où les mots sont vidés de leur sens, bataille idéologique aidant, il n'est pas inopportun de se préoccuper de tenter de redéfinir ce qu'est une politique publique de gauche au niveau des collectivités territoriales. Bien que jacobin de culture et marxiste de formation, ce qui m'attire vers le centralisme, je considère aujourd'hui, alors que mon Parti - le Parti de Gauche - apporte sa pierre à la refondation doctrinale de la gauche, que l'expérience de terrain peut aider à reconstruire ce corpus idéologique dont nous sommes tous en quête. C'est, en tous cas ce que mes amis élus de la Communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne et moi-même tentons de faire par notre action. Nous avons d'ailleurs placé l'année 2010 sous les auspices de l'innovation, de l'expérimentation, pour mieux résister à l'ordre établi.

Pour nous, en effet, il ne s'agit pas de « gérer » l'établissement public de coopération intercommunale. D'autres font cela, bien mieux que nous. Nous, nous avons l'ambition de participer à la reconstruction des solidarités républicaines, à l'heure où les tenants du libéralisme, au pouvoir, s'acharnent à vider l'Etat de son sens autant que de ses capacités d'intervention au profit des citoyens. Nous avons l'ambition d'aider l'habitant à s'émanciper en devenant pleinement lui-même. Nous tenons déjà là les deux bouts de la corde : l'enjeu collectif, avec la solidarité, l'enjeu individuel, au travers de l'émancipation ; l'un alimentant l'autre de manière dialectique.

C'est pour cela que nous sommes attachés à la prééminence de la commune, comme fondement de l'organisation républicaine de la France. Il ne s'agit pas, pour nous, de passéisme ou de nostalgie. Nous affirmons, bien au contraire, la modernité de la commune comme creuset du vivre ensemble mais aussi, et surtout, de la résistance. L'Histoire nous rappelle que c'est toujours de la commune que sont nés les grands mouvements émancipateurs : de la Grande Révolution de 1792-1793 au Front Populaire, en passant par les Communes de 1871 : Paris bien évidemment, mais aussi Lyon et Marseille, pour ne citer que celles-ci. C'est sur la base de la commune et de ses habitants que nous bâtissons l'intercommunalité de projet autour des Lacs de l'Essonne. Et c'est là la raison fondamentale de notre opposition résolue à la réforme des collectivités locales présentée par le gouvernement, sur la base du rapport de la Commission Balladur. Je veux pouvoir dire ici combien je déplore que l'essentiel des préconisations de la dite commission ont fait consensus au sein de ses membres, quelle que soit leur orientation politique. Enfin, repartir de la commune, c'est aussi repartir du réel, un réel qui conditionne notre vision politique.

Pour nous, l'enjeu premier, dans ce cadre, demeure de permettre aux citoyens de se dégager des aliénations que constituent le travail, la consommation, les déplacements que génèrent ces deux premiers éléments, pour qu'ils puissent se consacrer à eux-mêmes autant qu'à ce qui les

entoure : l'environnement, les autres, la ville... autant d'éléments de socialisation, de solidarité et d'émancipation, j'y reviens. C'est dans ce cadre précis que nous envisageons le concept de ville lente, puisque le temps est devenu un enjeu majeur, au même titre que les conditions économiques et sociales. Nous n'opposons pas ces dimensions, bien au contraire.

En matière sociale, le premier devoir d'une communauté d'agglomération demeure de faire vivre la solidarité, en renforçant le lien social mais aussi en mettant en œuvre des services au prix le plus bas, voire tendant vers la gratuité. C'est aussi lutter contre l'idéologie dominante en refusant de concéder au secteur marchand des pans entiers de l'action publique mais bien au contraire, en réintégrant dans le secteur public tout ce qui peut l'être. C'est à ce titre que, au sein de l'Agglomération Les Lacs de l'Essonne, nous allons créer une régie publique de l'eau, mettant en œuvre une tarification solidaire. Celle-ci aura vocation d'une part à soulager les ménages les plus fragiles mais aussi à ne pas encourager le gaspillage en favorisant les grands consommateurs. De fait, en sanctuarisant tout ce qui peut l'être hors du domaine marchand, nous offrons un gain substantiel en termes économiques à nos concitoyens. Ils sont protégés des effets de la spéculation inhérents à la marchandisation galopante.

A présent, je peux évoquer plus avant nos réflexions par rapport à la « ville lente », qui a fait l'objet d'un colloque organisé par Sarkophage et la Ville de Vaux-en-Velin. J'ai eu l'occasion de le dire et de l'écrire déjà, pour nous l'enjeu est de concourir à l'émancipation du citoyen. Or, pour arriver à l'émancipation, il faut du temps : temps pour l'accès à la culture ; pour la vie sociale, affective, amicale ; pour l'implication citoyenne. Et ce temps est devenu, pour la plupart d'entre-nous, la variable d'ajustement en raison du temps croissant consacré aux déplacements domicile-travail, à la consommation... C'est pourquoi nous nous proposons de repenser l'urbanisme pour réduire l'importance de ces temps là, que nous jugeons aliénants, pour ralentir la ville.

Et nous considérons que, pour ralentir la ville, il faut la densifier. Par densifier la ville, il ne s'agit pas de favoriser l'étalement urbain ou le bétonnage mais bien de permettre à la Ville d'assumer l'ensemble de ses fonctions : développement économique pour créer des emplois qui profiteront aux habitants ; habitat pour assumer et réaliser la mixité sociale ; services publics pour répondre aux besoins premiers des citoyens : culture, sports et loisirs ; espaces de nature préservés pour un cadre de vie amélioré. Mais je n'oublie pas qu'une des fonctions premières de la ville demeure l'apprentissage de la vie sociale. D'où toute l'importance des équipements publics, qui sont à la fois des lieux de services, de rencontre donc de lien social. Ils constituent autant de traits d'union entre les différentes parties du territoire. C'est avec cette idée en tête que nous avons situé le deuxième hôtel d'entreprises de la Communauté d'agglomération entre

un quartier pavillonnaire et l'ensemble de logements sociaux de la Grande Borne, par exemple.

Pour autant, si nous défendons une ville intégrée avec l'ensemble de ses fonctions, nous rejetons l'idée d'une ville autarcique et refermée sur elle-même. Nous avons trop souffert de cette conception de quartiers autosuffisants, en vogue dans les années 1970, qui, finalement, confinent aujourd'hui à la ghettoïsation, les différentes facettes de la crise économique inhérente au capitalisme étant passées par là. Nous militons donc pour une ville ouverte sur ses semblables, qui concourt au brassage, à la circulation des Hommes comme des idées. Cela suppose une nouvelle architecture des transports en commun ainsi que la gratuité de ces déplacements pour inciter à ne plus utiliser sa voiture. L'accélération des transports que génère leur massification (RER, tram-train, etc.) permet de ralentir le rythme de vie en libérant du temps. Nous y sommes toujours.

Densifier la ville donc pour maîtriser les espaces, les affecter au mieux de leurs caractéristiques aux diverses fonctions urbaines : voici l'enjeu. Dans ce cadre, nous nous dotons des outils réglementaires nécessaires à la maîtrise foncière, jusqu'au droit de préemption, notamment pour lutter contre la spéculation, les marchands de sommeil ou leur équivalent économique. Nous nous fixons aussi des objectifs en termes de répercussion pour les citoyens lorsque nous négocions l'implantation d'une entreprise sur notre territoire. Cent emplois à l'hectare, c'est le ratio que nous avons fixé de manière à ce que les habitants de Grigny et Viry-Chatillon puissent bénéficier des postes de travail générés par l'activité économique.

Par ailleurs, nous défendons une vision clairement écologique de la Ville. C'est aussi ce point qui nous amène à défendre un urbanisme dense. Ainsi, à la Communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne, nous n'avons pas peur de dire que moins les bâtiments, quelle que soit leur rôle (habitat, service, économie), auront d'emprise au sol, mieux nous pourrons intégrer les diverses fonctionnalités urbaines dans le respect de notre environnement commun. En effet, moins d'emprise signifie moins de sol imperméabilisé et donc une vie de ville plus en phase avec la nature. Dans ce cadre, nous réfléchissons sérieusement à une révision, pour le moins, de l'idéologie très sarkoziste de la « France des propriétaires ». Bien que figurant comme revendication des Révolutionnaires de 1789, prenons en compte le contexte, je ne crois pas que la propriété immobilière individuelle participe au bien commun. Ce, même si, aujourd'hui, l'aspiration de nos amis, voisins, parents parfois, pousse dans ce sens.

Pour revenir à notre vision de l'action publique, au sein de la Communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne, nous mettons en œuvre une planification, dans chacune des quatre fonctionnalités que j'ai déjà identifiées, laquelle planification a une ambition écologique. Par planification, nous entendons des choses simples : anticiper les besoins, prévoir les étapes, tenir le calendrier. Il ne s'agit pas de remettre à l'honneur le Gosplan, loin s'en faut, mais de se doter d'une méthode rigoureuse, tant l'action publique, aujourd'hui, nécessite fermeté dans la conviction mais aussi rigueur dans l'exécution.

Cette ambition, avec un outil privilégié et une méthode définie, nécessite toutefois une condition tant, en apparence, elle peut apparaître comme contraignante pour le citoyen. Cette condition a pour nom l'éducation populaire. Nous considérons que le rôle militant des élus, avant même la construction de la ville, demeure d'être un éducateur du peuple, c'est-à-dire l'amener à prendre conscience des enjeux, à s'approprier les ambitions collectives, à prendre à bras le corps les contradictions pour les résoudre. Cela nécessite un travail intense de débat, de confrontation, dans une relation de proximité avec le plus grand nombre de citoyen. Notre conception de l'élu est aux antipodes de la culture dominante qui réclame des élus gestionnaires, à l'hyper technicité, mais retranchés dans leur tour d'ivoire. Nous avons suffisamment confiance à la technicité des agents territoriaux, à leur attachement aux territoires sur lesquels ils interviennent autant qu'ils y vivent, pour savoir que notre première tâche est de nous rendre disponibles pour le débat citoyen, qui précède et conditionne l'émancipation. Dès lors que le citoyen peut y consacrer du temps...

Au final, notre pensée est articulée autour de trois piliers d'égale importance : la gauche pour de bon, l'écologie pour de vrai, la République pour tous. C'est là le sens de notre contribution au débat en cours sur la nature de l'action publique, son rôle, son but.